

Présences :

Présences :

Mairie : Madame Dalloz

Parents délégués titulaires: Madame Ferreira, Madame Monneret et Monsieur Girard

Enseignants : Madame Brun, Madame Maillot et Madame Nourrisse

DDEN: Madame Carrillo

Excusés : M. Moingeon (mairie), M. Ronchail, Inspecteur de l'éducation Nationale, Madame Verchère (parent d'élève), Madame Rollet (mairie)

Point N°1:

Mme Nourrisse est nommée secrétaire de séance

- Fonctionnement de l'école:

Rythmes scolaires: pour 2014 - 2015

- Suite à notre questionnaire dont les résultats sont disponibles sur le blog, les parents ont choisi l'organisation N° 1 à 68%, c'est-à-dire : 8H30 – 11H30 et 13H30 – 15H45. Pour le centre il y a eu 47 retours des familles qui ont répondu au questionnaire.

– La mairie a demandé un **report la loi**. Un courrier a été envoyé au DASEN en ce sens. Elle n'a pas eu de réponse à ce jour.

Mr Ronchail, IEN, a recontacté la mairie pour connaître leur organisation en cas d'application obligée de la loi.

Madame Dalloz dit que si la réforme doit se mettre en place en Septembre 2014, les horaires seraient

Matin: de 8H30 à 11H30 du lundi au vendredi, mercredi inclus

Après-midi: 13H30 -15H45 (lundi, mardi, jeudi, vendredi)

Un système de garderie prendrait le relais de 15H45 à 16H30.

Une information sera donnée aux personnels des écoles et aux parents quand la décision sera prise.

Il n'y aura donc pas d'activités périscolaires de proposées !

Point sur le travail des agents territoriaux (Madame Gaggio et Madame Coquart):

Madame Dalloz rappelle que ce sont des agents territoriaux et non des ATSEM. Elles n'ont pas le diplôme et la convention de travail n'est pas la même, plus d'avantages en étant agents territoriaux.

Une mise au point a été faite au sein de l'école. Madame Maillot a demandé à la mairie de préciser les tâches de ces personnels. Un courrier a été envoyé à toutes les maternelles en ce sens.

Elle rappelle que sur le temps scolaire, les agents territoriaux sont sous l'autorité de la directrice.

Un rappel des bonnes conduites a été fait aux parents (un mot a été mis dans les cahiers de liaison) car **certains adultes** font preuve **d'incivilités** au sein de l'école: retard, rendu des livres de bibliothèque en retard, **manque de politesse envers le personnel de l'école** (à l'accueil et aux sorties: dire bonjour et au revoir semble le minimum).

Restaurant scolaire:

Les enfants sont rassemblés dans la salle de jeux des grands à partir de 11H30 et une personne du car vient les prendre.

Ils reviennent à l'heure l'après-midi. La pause méridienne actuelle suffit. Désormais, les élèves seront récupérés à l'arrivée du car par madame Maillot qui accompagnera les élèves dans leurs classes respectives.

Des parents ont fait remonter que des enfants étaient déposés dans la cour et allaient seuls dans leur classe sans personne pour les accompagner. Il a été décidé que Ghislaine récupère les PS et MS pour les emmener dans leur classe respective et Carole (GS) récupère ceux de sa classe

Suite aux incivilités des enfants à la cantine, les enseignants ne peuvent pas intervenir.

Madame Dalloz, pour avoir plusieurs fois été à la cantine, confirme ces incivilités et nous fait part de la volonté d'aller jusqu'à l'exclusion des élèves au comportement inacceptable.

L'équipe éducative et les parents d'élèves soutiennent cette décision car le restaurant scolaire n'est pas un lieu où l'enfant peut faire ce qu'il veut.

Concernant le transport des enfants au restaurant scolaire, il avait été signalé que des ceintures de sécurité ne fonctionnaient pas. Après vérification auprès du transporteur, il s'avère que certaines étaient dures à enclencher. Le car a été changé.

Il y a un nouveau chauffeur.

Point N°2:

– La sécurité à l'école:

Le deuxième exercice incendie a été réalisé le 17/02/2014 à 09H40. Pas de problème d'évacuation.

Le PPMS (Plan particulier de mise en sécurité) a été réactualisé suite à la réunion mairie écoles primaires et aux nombreux envois de documents sur les risques majeurs (Pour Lagnieu: centrale du Bugey)

Madame Dalloz nous indique qu'un plan a été écrit en mairie qui fixe la marche à suivre en cas d'accident majeurs.

La mairie contacte les écoles en cas d'accident majeurs.

Une personne de la mairie sera chargée d'apporter dans les lieux de rassemblement donc notamment les écoles des bouteilles d'eau, des couvertures. Ainsi l'école n'est pas obligé de faire des stocks d'eau dans les écoles sachant qu'il y a une date de péremption.

Il n'y a pas eu d'exercice pour valider ce PPMS. Il s'agit de rassembler les élèves : les petits et moyens dans la salle de motricité et les grands dans leur classe.

Un problème a été souligné : le fait que du côté des GS, il n'y ait pas de téléphone

Il est rappelé qu'en cas d'accident majeur les parents ne doivent pas venir à l'école chercher leur enfant.

Ce PPMS est envoyé à l'IEN.

Les pastilles d'iode étant désormais apportées par la mairie en cas d'accident nucléaire, Madame Maillot rendra à Monsieur Boulanger l'ancien stock de l'école.

Point N°3

- Le spectacle « **redonnons le sourire à la terre** » a eu lieu le **28 Janvier 2014**. Cela s'est très bien passé, tout le monde était content. Le travail se poursuit dans les classes: madame Nourrisse fabrique des poupées ethniques à partir de bouteilles, madame Brun fait fabriquer des instruments de musique qui serviront pour le carnaval et la fête de la musique et madame Maillot des rois et des reines avec des bouteilles.
- Le **carnaval** aura lieu à l'école **vendredi 28/02** le matin pour les petits et l'après-midi pour les moyens grands
- La **photo de classe** aura lieu le **mardi 22 Avril le matin**. Rappel, pas de photo individuelle.

Point 5:

Concernant **nos demandes** depuis bientôt **2 ans** pour une boîte aux lettres et un tableau d'affichage (**obligation** faite aux Mairies que chaque école dispose de ces moyens pour les parents d'élèves), Madame Dalloz nous informe que les **panneaux** viennent d'être reçus et qu'ils seront **installés** sur les grilles de l'école.

Pour la **boîte aux lettres**, le lieu de **pose est encore à l'étude**

Les enseignantes demandent des travaux: les huisseries seront changées sur tout le côté cour petits et moyens cette année.

Concernant le couloir des grands où la peinture s'écaille, Madame Dalloz note la demande. Elles réitèrent leur demande d'achat de cuisine pour les GS. Madame Dalloz a les références mais c'est toujours en attente faute de budget.

Elles demandent ajouter des anti-pinces doigts à toutes les portes de communication de l'école y compris au bureau de direction. Madame Dalloz note la demande.

Pour rappel, nous sommes déjà intervenus en mars et octobre 2012 à ce sujet !

Date du prochain conseil d'école: vendredi 06/06/2014 de 17h00 à 19H00